

Grenoble, le 19 septembre 2018

Objet : OPH ACTIS : **DEMATERIALIZATION DES MARCHES PUBLICS AU 1^{er} OCTOBRE 2018**

Madame, Monsieur,

A l'approche de l'échéance fondamentale du 1^{er} octobre, date d'entrée en vigueur de la dématérialisation des marchés publics, nous vous rappelons que toutes les consultations lancées à compter du 1^{er} octobre seront dématérialisées.

Cela signifie pour vous, opérateurs économiques ; vos offres et vos candidatures devront obligatoirement être déposées sur notre plateforme de dématérialisation www.marches-securises.fr, pour être étudiées.

En d'autres termes, les plis « papier » réceptionnés seront déclarés irréguliers et donc « **rejetés** » aucune régularisation ne sera possible.

ACTIS continue de vous accompagner en faisant le choix de simplifier ses conditions de dépôt :

- La signature électronique des documents ne sera pas exigée au stade du dépôt des plis,
- Plus d'acte d'engagement à fournir par les candidats, seul le devis suffit.

Pour rappel : la plateforme ATLINE via www.marches-securises.fr, dispose d'un service technique pour vous aider à déposer vos plis par voie électronique.

Le service marchés d'ACTIS reste à votre disposition pour toute question : marches-publics@actis.fr



La dématérialisation c'est gagner en efficacité et en simplicité !

CONTACTEZ VOTRE AGENCE

Territoire Paul-Cocat

Agence Abbaye-Jouhaux
Agence Teisseire
20 bis av. Paul Cocat - 38100 Grenoble
Tél. 04 76 25 01 03

Territoire Marie-Reynoard

Agence Capuche-Bajatière / Agence
Villeneuve-Village Olympique-Vigny Musset
32 ter av. Marie Reynoard - 38100 Grenoble
Tél. 04 76 40 08 23

Territoire Jean-Jaurès

Agence Berriat-Centre Ville
Agence Mistral Eaux-Claires
54 cours Jean Jaurès - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 03 72 30

VOTRE ESPACE LOCATAIRE

www.actis.fr

24 h/24

